

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 16-mars-2023 Numéro de révision 2.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BioPlex 2200 ToRC IgG Control Set

Numéro (s) de catalogue 6631630

Substance pure/mélange Mélange

Contient 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

 Utilisation recommandée
 Aucune information disponible

 Utilisations déconseillées
 Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Siège social Fabricant

Bio-Rad Laboratories Inc.

Bio-Rad Laboratories

1000 Alfred Nobel Drive

Hercules, CA 94547

Bio-Rad Laboratories
6565-185th Ave NE
Redmond, WA 98052

USA USA

Entité légale / adresse de contact

Bio-Rad

3 bld Raymond Poincaré 92430 Marnes-la-Coquette

France

Bio-Rad Laboratories N.V

Winninglaan 3 BE-9140 Temse Belgique

Bio-Rad Laboratories AG

Pra Rond 23 1785 Cressier FR

Suisse

Pour plus d'informations, contacter

Service technique 00 800 00 246723

qcfragen@bio-rad.com cts.benelux@bio-rad.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures

sur 24

CHEMTREC France: 33-975181407 CHEMTREC Belgique: 32-28083237

CHEMTREC Suisse: 41-435082011

Tox Info Sussie: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Sensibilisation cutanée	Catégorie 1A - (H317)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)

EGHS / FR Page 1/13

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

2.3. Autres dangers

Nocif pour les organismes aquatiques.

Contient du matériel d'origine humaine et / ou des composants potentiellement infectieux

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Sodium benzoate 532-32-1	0.1 - 0.299	Aucune donnée disponible	208-534-8	Aucune donnée disponible	- (LC3)	-	-
Azoture de sodium 26628-22-8	0.01 - 0.099	Aucune donnée disponible	247-852-1	Acute Tox. 2 (H300) Acute Tox. 1 (H310) (EUH032) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	-	-
5-Chloro-2-méthyl-3 (2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isoth iazolone 55965-84-9	0.01	Aucune donnée disponible	-	Acute Tox. 3 (H331) Skin Corr. 1B (H314) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317)	Eye Irrit. 2 :: 0.06%<=C<0.6 % Skin Corr. 1C :: C>=0.6% Skin Irrit. 2 :: 0.06%<=C<0.6 %		100

EGHS / FR Page 2/13

C>=0.6%

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Sodium benzoate 532-32-1	4070	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Azoture de sodium 26628-22-8	27	20	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-i sothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazol one 55965-84-9		87.12	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les

paupières, pendant au moins 15 minutes.

Contact avec la peau Laver au savon et à l'eau. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée

ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Consulter un médecin. Contient du matériel d'origine humaine et / ou des composants

potentiellement infectieux.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

Contient du matériel d'origine humaine et / ou des composants potentiellement infectieux.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

EGHS / FR Page 3/13

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE: l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par

chimique

contact avec la peau.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet **et précautions pour les pompiers** de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation

adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

Méthodes de nettoyage Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Utilisation:. Désinfectant.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les

laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Suivre les précautions universelles et standard pour la manipulation de matières potentiellement infectieuses.

EGHS / FR Page 4/13

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Conserver conformément aux instructions du produit et de l'étiquette.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Union européenne	Autriche	Relaigue	Ru	laarie	Croatie
		beigique *			TWA: 0.1 mg/m ³
					STEL: 0.3 mg/m ³
* *					*
_		_		-	
	ORIT SCHORIZET				
Chypre	République tchèque	Danemark	Es	tonie	Finlande
*	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0	0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
STEL: 0.3 mg/m ³	Ceiling: 0.3 mg/m ³	H*	STEL: (0.3 mg/m ³	STEL: 0.3 mg/m ³
TWA: 0.1 mg/m ³	*			A*	iho*
France	Allemagne TRGS	Allemagne DFG	G	rèce	Hongrie
-	TWA: 10 mg/m ³			-	-
	H*	Peak: 20 mg/m ³			
		*			
	TWA: 0.2 mg/m ³				TWA: 0.1 mg/m ³
STEL: 0.3 mg/m ³		Peak: 0.4 mg/m ³			STEL: 0.3 mg/m ³
*					
					Lituanie
					*
		Ceiling: 0.11 ppm	STEL: (0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
				*	STEL: 0.3 mg/m ³
Luxembourg					Pologne
OTEL 00 / 0					STEL: 0.3 mg/m ³
			STEL: (0.3 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
			OI-		·
Portugal	Roumanie	Siovaquie			Espagne
-	-	-			-
			SIEL:	20 mg/m ³	
TMA: 0.1 mg/m3	T\\\\A \cdot \ 0.1 ma/m3	TWA: 0.1 mg/m3	T\\\\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \) 1 ma/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
		* * * * * * * * * * * * * * * * * * *			STEL: 0.3 mg/m ³
	*	Cailing: 0.3 mg/m3	STEL.	*	vía dérmica*
		Gennig. 0.3 mg/m			via u c ililica
P*					
	Suède	Suisse		Ro	yaume-Uni
	-				-
		TWA: 1 mg/m ³			
		TWA: 10 mg/m			
	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ France - TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ * Irlande TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Ceiling: 0.29 mg/m³ Ceiling: 0.11 ppm P*	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ * - Chypre * TWA: 0.05 mg/m³ Skin sensitizer République tchèque * TWA: 0.1 mg/m³ Ceiling: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ TWA: 0.3 mg/m³ TWA: 0.3 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ H* - TWA: 0.05 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ H* - TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ H* - TWA: 0.1 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ H* - TWA: 0.1 mg/m³ TWA: 0.2 mg/m³ TWA: 0.4 mg/m³ Peak: 20 mg/m³ Peak: 0.4 mg/m³ Peak: 0.4 mg/m³ Peak: 0.4 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ A* TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ A* * STEL: 1 TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ A* * STEL: 1 TWA: 0.1 mg/m³ SKin sensitizer -	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ H* TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ H* * STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ H* * STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ K* Chypre République tchèque Skin sensitizer Danemark Skin sensitizer Estonie TWA: 0.1 mg/m³ Skin sensitizer TWA: 0.1 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ A* TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³

EGHS / FR Page 5/13

		STEL: 4 mg/m³ STEL: 20 mg/m³ H*	
Azoture de sodium 26628-22-8	NGV: 0.1 mg/m³ Bindande KGV: 0.3 mg/m³	TWA: 0.2 mg/m³ STEL: 0.4 mg/m³	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ Sk*
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothia zolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone 55965-84-9	_	TWA: 0.2 mg/m³ STEL: 0.4 mg/m³	-

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection

individuelle

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Protection des yeux/du visage

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Suivre les précautions universelles et standard pour la manipulation de matières

potentiellement infectieuses.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Aucune information disponible

Aspect Liquide Couleur orange

Odeur Aucune information disponible. Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode Valeurs

Point de fusion / point de

Limites inférieures

Point / intervalle d'ébullition

congélation

Aucune donnée disponible

Aucun(e) connu(e)

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Aucune donnée disponible

Aucun(e) connu(e)

Limites supérieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

EGHS / FR Page 6/13

BioPlex 2200 ToRC IgG Control Set

Date de révision 16-mars-2023

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Point d'éclair Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température de décomposition Aucun(e) connu(e)

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Aucune information disponible Aucune donnée disponible Viscosité cinématique Aucun(e) connu(e) Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Miscible à l'eau Hydrosolubilité

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Coefficient de partage Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucune donnée disponible Densité relative 1

Masse volumique apparente Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Densité de liquide Densité de vapeur Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules Granulométrie Aucune information disponible Distribution granulométrique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Stabilité

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e). mécaniques

Sensibilité aux décharges Aucun(e). électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Evitez tout contact avec les métaux. Ce produit contient de l'azide de sodium. L'azide de Possibilité de réactions sodium peut réagir avec le cuivre, le laiton, le plomb et la soudure dans les systèmes de dangereuses

tuyauterie pour former des composés explosifs et des gaz toxiques.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

EGHS / FR Page 7/13

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

InhalationAucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai

spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après

les composants).

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Sodium benzoate	= 4070 mg/kg (Rat)	-	-
Azoture de sodium	= 27 mg/kg (Rat)	= 20 mg/kg(Rabbit)	0.054 - 0.52 mg/L (Rat) 4 h
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothia zolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	= 53 mg/kg(Rat)	= 87.12 mg/kg (Rabbit)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Au

oculaire

Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

EGHS / FR Page 8/13

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Aucune information disponible. Danger par aspiration

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Aucune information disponible. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité pour le milieu aquatique

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

inconnue

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Sodium benzoate	-	LC50: 420 - 558mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: >100mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: <650mg/L (48h, Daphnia magna)
Azoture de sodium	-	LC50: =0.8mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =0.7mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =5.46mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

•	mormations our ico compocanto	
	Nom chimique	Coefficient de partage
	Sodium benzoate	-2.13
ſ	5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec	0.7
	2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

EGHS / FR Page 9/13

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Sodium benzoate	La substance n'est pas PBT/vPvB
Azoture de sodium	La substance n'est pas PBT/vPvB
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Rincer fréquemment les tuyaux à l'eau si vous jetez des solutions contenant de l'azide de sodium dans les systèmes de canalisations métalliques.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<u>IATA</u>

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

<u>RID</u>

14.1 Numéro ONU Non réglementé14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

EGHS / FR Page 10 / 13

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

<u>ADR</u>

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

Allemagne

Classe de danger pour le milieu évidemment dangereux pour l'eau (WGK 2) aquatique (WGK)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH. Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange	,	-
avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone - 55965-84-9		

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

<u>Inventaires internationaux</u> Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

EGHS / FR Page 11/13

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

H300 - Mortel en cas d'ingestion

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H310 - Mortel par contact cutané

H311 - Toxique par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H331 - Toxique par inhalation

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

EGHS / FR Page 12/13

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Remarque sur la révision Changements importants dans toute la fiche signalétique. Examiner toutes les sections

Date de révision 16-mars-2023

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

EGHS / FR Page 13/13